



NOTE DE RECOMMANDATIONS DE D'A 26 : Pas de pastoralisme sans mobilité : enjeux et propositions

« Atténuer les effets de la sécheresse, s'y adapter et les gérer, afin de renforcer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables » : voilà le troisième objectif stratégique défini au sein du cadre stratégique 2018-2030 de la CNULD¹, Conférence des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. En zone aride, cette résilience repose en grande partie sur les parcours et les pâturages, qui dominent largement, et le pastoralisme valorise ces espaces que l'agriculture n'est pas en mesure de gérer. Au total, ces écosystèmes constituent 54 % des terres émergées et font vivre pas loin de 500 millions de personnes dans le monde². A elles seules, les régions arides abritent quelque 200 millions de pasteurs³. C'est énorme et pourtant, les enjeux liés à ces espaces sont mal pris en compte dans les politiques publiques.

En faisant de 2026 l'année du pastoralisme et des pâturages, les Nations Unies ont décidé de mettre en avant cette activité qui offre un moyen de concilier la préservation des écosystèmes fragiles, le développement économique et la cohésion sociale dans les zones arides et semi-arides. Un coup de projecteur nécessaire, car aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux fragilisent dangereusement le pastoralisme, remettant en cause la gestion durable des parcours et des écosystèmes, pourtant établie comme une priorité lors de la 16^{ème} conférence des parties de la CNULCD (COP16) qui s'est tenue à Riyad⁴ en 2025. En pratique, la mobilité est au cœur de la résilience des systèmes pastoraux et de leur capacité à faire face à des crises majeures telles que les sécheresses. Le déplacement maîtrisé des animaux permet de préserver les sols, de réguler les ressources en eau et de maintenir la biodiversité, tout en réduisant les conflits d'usage.

Mais aujourd'hui, la circulation des hommes et des animaux devient de plus en plus difficile. En cause : l'insécurité croissante dans ces zones, la réglementation accrue au niveau des frontières inter-Etats mais aussi le front de la production agricole, qui gagne du terrain et amoindrit les espaces disponibles pour les parcours.

Comprendre le pastoralisme

Un mode de vie et un mode de production. Ce mode de vie repose sur la détention, l'exploitation et la mobilité organisée des troupeaux. Celle-ci vise à garantir l'approvisionnement en fourrages et prend différentes formes dans le temps et l'espace. Durant la saison des pluies, la mobilité est dite quotidienne et de faible amplitude. Elle consiste à disperser les animaux dans le pâturage. Pendant la transhumance en saison sèche, elle est à la fois de plus grande ampleur et de plus longue durée : les éleveurs quittent leur région d'attache pour rejoindre des terroirs d'accueil pouvant se situer à plusieurs centaines de kilomètres de distance. Certaines communautés nomades pratiquent la mobilité itinérante : sans point d'attache, elles se déplacent tout au long de l'année, avec une pointe pendant la saison sèche. D'autres, semi-nomades, peuvent avoir des résidences saisonnières.

¹ [Décision 7 de la COP.13](#)

² Source : UNCCD

³ Source : FAO (Voir pastoralist-knowledge-hub/fr) (consulté en mai 2025). Voir aussi FAO, 2018.

⁴ [Décision 29 de la COP 16](#)



Co-organisateurs



En partenariat avec



www.desertif-actions.org

Un partage des ressources communes. Dans ces espaces où l'eau et la nourriture sont rares, le partage est de mise. L'accès aux pâturages, aux points d'eau, aux parcours ou aux forêts est négocié collectivement. L'usage de ces « territoires de vie »⁵ repose sur un système en autogestion qui comprend des accords sociaux et coutumiers ainsi que des institutions chargées de les gérer, le tout avec la volonté de conserver la nature du territoire, les valeurs culturelles et le bien-être de la communauté.

Une grande diversité d'écosystèmes. Le pastoralisme se pratique dans des zones à faible potentiel agricole, inaptées à d'autres mises en valeur. Il peut s'agir de zones froides, montagneuses ou plates, comme l'Altiplano sud-américain, le plateau du Tibet ou les steppes et les toundras, mais également de zones arides ou semi-arides, telles l'Afrique sub-saharienne, le centre et le sud de l'Asie.

1 | Pourquoi est-il essentiel de préserver le pastoralisme ?

Un outil de protection voire de régénération des ressources naturelles dans des contextes pédoclimatiques particulièrement fragiles :

Dans de nombreuses régions, le pastoralisme est la seule forme de valorisation durable des ressources naturelles. Grâce à la mobilité du bétail, ce mode de production permet d'ajuster nombre d'animaux et disponibilité en eau et en nourriture. Les risques de dégradation de la végétation et des sols associés à la pâture sont ainsi réduits, la biodiversité des pâturages est préservée. Cette capacité à gérer de façon durable l'exploitation des ressources naturelles limitées exige de vraies connaissances techniques, tant en matière de climat que de milieu. Les pasteurs des communautés autochtones d'Iran, qui élèvent ovins et camélins et dont les routes de migration traversent des montagnes de 3000 mètres, sont ainsi capables de comprendre les précipitations qui ont eu lieu et la météo à venir en regardant un buisson ou des dunes. C'est un capital social et culturel important.

Une garantie de sécurisation économique et alimentaire dans des territoires extrêmement sensibles à la désertification :

Les systèmes pastoraux contribuent à la sécurité alimentaire, au sein des environnements parmi les plus rudes du globe. Les animaux par eux-mêmes, mais aussi au travers du lait et de la viande qu'ils produisent, fournissent aux communautés de la nourriture et des produits échangeables dans des réseaux commerciaux. Ils assurent le transport des hommes et matériels, tout en étant capables de tracter des outils. Considérable, la contribution des pasteurs aux économies locales profite à une grande diversité d'acteurs, qui comprend aussi bien des fournisseurs d'aliments, que des transformateurs, des acheteurs de bétail ou les habitants qui s'approvisionnent sur les marchés.

Un outil de préservation des liens sociaux, essentiels pour faire face aux crises et incertitudes :

Les pasteurs interagissent avec les populations sédentaires tant au niveau local et national qu'international. Ces interactions sont également non marchandes et constituent un facteur essentiel d'intégration et de cohésion sociale. En se déplaçant, les pasteurs rendent possibles les échanges d'information et la connexion entre communautés dans des régions à faible densité humaine. Dans ces contextes difficiles, le savoir-faire technique, l'entretien de leur culture et les liens sociaux qu'ils développent forment un capital social précieux. Ces réseaux sociaux, la solidarité communautaire contribuent à leur capacité de résilience.

⁵ Concept d'Apac, Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire

2 | Pourquoi la mobilité est-elle vitale à la pratique du pastoralisme ?

Stratégie territoriale maîtrisée fondée sur une connaissance fine des écosystèmes, des cycles saisonniers et des équilibres sociaux entre communautés, la mobilité pastorale constitue une réponse adaptative ancestrale face à la variabilité des ressources. Elle offre le moyen de préserver les pâturages, d'éviter la surexploitation des terres et de garantir la survie des troupeaux. Parce qu'elle relie les territoires, compense les déséquilibres écologiques et assure la continuité des pratiques et des solidarités sociales, elle se trouve au cœur de la résilience pastorale. Autrement dit, elle donne aux communautés d'éleveurs la capacité d'anticiper, d'absorber et de s'adapter aux chocs climatiques, économiques ou sociaux tout en maintenant leurs moyens de subsistance.

En pratique, qu'est-ce que cela signifie ?

Grâce à la mobilité, les pasteurs peuvent s'adapter aux crises climatiques ou géopolitiques. Dans l'ouest de l'Inde, les éleveurs d'ovins et de caprins de la communauté des Rabaris ne perçoivent pas les sécheresses comme des obstacles car ils se déplacent vers des lieux moins touchés. En Afrique de l'Ouest où les différentes communautés d'éleveurs se partagent un territoire de 6 millions de Km², l'insécurité liée au terrorisme qui induit vols de bétail et kidnapping est forte. En migrant vers les pays côtiers, les pasteurs assurent leur survie, même si cela implique une cohabitation renforcée avec les agriculteurs pas toujours facile.

Grâce à la mobilité, le pastoralisme produit des services écosystémiques, tels que l'amélioration de la fertilité des sols, le maintien de paysages ouverts avec notamment à la clé la régulation des incendies ou le stockage du carbone, **et des espaces fragilisés parviennent à être restaurés.** Au Tadjikistan, c'est le retour à des pratiques de déplacement qui a permis de rendre leur fertilité à des terres dégradées par le surpâturage. Faute de pouvoir réduire la taille des cheptels sans compromettre la survie économique des élevages, le retour de la mobilité a permis de réduire la pression exercée par les animaux sur les herbages tout en augmentant les performances en lait et en viande. En Iran, la mobilité des troupeaux de chèvres aide à régénérer les parcours et les pâturages de montagne : les pasteurs attachent à leur cou un petit sac contenant des semences. En se déplaçant, les chèvres font tomber les graines et les enfouissent dans la terre avec leurs sabots.

Grâce à la mobilité, de nouveaux liens économiques et sociaux peuvent se créer entre communautés. Si les relations entre pasteurs et agriculteurs sont parfois difficiles, il existe également des cas où des synergies se créent. Alors qu'en Inde Occidentale, l'expansion des zones agricoles est venue empiéter sur les zones autrefois pastorales, des alliances se sont créées entre les pasteurs de la communauté des Rabaris et les agriculteurs. Le pâturage permet de nettoyer et fertiliser les parcelles des seconds qui fournissent ainsi des terres aux premiers.

Grâce à la mobilité, les pasteurs entretiennent leurs savoirs et leur culture. L'identité des communautés est étroitement liée à leurs déplacements. L'importance culturelle de certaines routes de pâturage et de certaines migrations saisonnières peut ainsi dicter comment et quand les pasteurs se déplacent.

3 | Quelles sont les contraintes que les pasteurs rencontrent aujourd'hui dans leurs déplacements ?

Le manque de cadrage des politiques foncières :

Souvent régulé par le contrôle des points d'eau, l'accès aux pâturages se caractérise généralement par des droits prioritaires non exclusifs pour les groupes résidents et des droits pour les tiers fondés sur la solidarité et la réciprocité. Toutefois, de nombreux systèmes juridiques officiels ne reconnaissent pas ou ne garantissent pas ces droits coutumiers. Ils peuvent ainsi entrer en compétition avec des politiques nationales ou des initiatives privées, engendrant tensions et conflits. La coexistence de plusieurs types de droits fonciers (coutumier, islamique, administratif) contribue également à limiter l'accès des pasteurs aux zones de pâturage traditionnelles. Par ailleurs, la propriété privée de la terre (ou du puits) a fait son apparition dans des zones pastorales habituellement régies par des droits d'usage collectifs. Or les propriétaires ne sont pas forcément des éleveurs. Il en résulte une réduction et une fragmentation des ressources collectives.

Si depuis les années 80, les gouvernements du Niger, du Mali, de Mauritanie ou du Sénégal ont fait beaucoup d'efforts pour reconnaître les droits fonciers pastoraux, il n'en reste pas moins que leur mise en œuvre demeure compliquée. A l'exception du Niger, ces pays n'ont pas d'institutions en charge de cette mise en œuvre.

La hausse des pressions sur le foncier :

En l'absence de mesures sécurisant l'accès aux pâturages, la forte croissance démographique et le besoin de tirer une meilleure valorisation économique des terres amenuisent les espaces disponibles pour le pastoralisme. L'agriculture mais aussi l'orpaillage ou la création de réserves et parcs naturels ont éveillé l'intérêt pour les régions pastorales. En Guinée par exemple, certaines pistes de transhumance pourtant traditionnellement dévolues aux éleveurs se voient grignotées par les champs. Ailleurs, les alentours des puits, riches en matière organique, tendent également à être cultivés. Autrefois au centre d'un système de complémentarité entre agriculture et élevage, les pasteurs se voient repoussés vers des zones de terres dégradées moins productives, ce qui aggrave les tensions autour de l'accès à la ressource en eau et aux pâturages. A plus grande échelle, des entreprises et des Etats étrangers se voient accorder des droits d'exploitation agricole sur de grandes surfaces. Un accaparement légal et organisé des terres qui réduit d'autant les hectares à disposition des pasteurs et peut même créer des zones infranchissables pour les éleveurs, limitant leur mobilité.

Toutes ces activités s'installent souvent sur les terrains les mieux irrigués, interdisant ainsi aux éleveurs l'accès aux pâturages et aux sources d'eau dont ils dépendent à la saison sèche.

Les restrictions administratives :

Si cela remonte à la colonisation, l'établissement de frontières artificielles continue de poser des difficultés. Tracées dans des régions pastorales peu peuplées, un certain nombre de frontières coupent des pâturages ou des routes migratoires traditionnelles. Depuis plusieurs années, les restrictions croissantes sur les mouvements transfrontaliers, liées en partie à la montée des violences et du terrorisme, ont obligé les éleveurs à modifier leurs itinéraires saisonniers. Ceux-ci deviennent plus imprévisibles et irréguliers. S'ajoutent à cela les changements de politique agricole dans certains pays côtiers : pour réduire la dépendance aux importations en provenance du Sahel par exemple, des gouvernements mettent en place des politiques protectionnistes qui, elles aussi, gênent la liberté de mouvement des pasteurs. Dans cette même zone côtière, la stigmatisation croissante des pasteurs comme « potentiels jihadistes » peut également conduire à des politiques de fermeture de frontières ou de restriction sévère.

L'insécurité croissante :

La violence des groupes armés, le banditisme et les conflits intercommunautaires conduisent à la mise en place de barrières aux frontières mais aussi à la fermeture des marchés à bétail et à l'accroissement des vols de bétail. Autant de mesures qui entravent spécifiquement les déplacements des pasteurs, particulièrement dans les espaces ruraux sahéliens et ouest-africains. Au final, les communautés de pasteurs se voient forcer de prendre de plus en plus de risques lors de leurs déplacements. Au nord-Sahel, par exemple, le terrorisme islamiste tend à faire des zones de parcours des aires de non-droit et de non-développement. Expression d'une crise globale de gouvernance, cette insécurité galopante amène les groupes armés à recruter dans leur rang des pasteurs, à qui ils promettent de réparer les injustices qu'ils subissent.

Et aussi

En plus de ces difficultés structurelles, les pasteurs se heurtent à la hausse du coût de leurs déplacements alors que les services essentiels (eau, santé animale, marchés) restent insuffisants. Ils manquent d'accès à des informations fiables sur les plans climatiques et géopolitiques, ce qui ne leur permet pas d'anticiper individuellement les crises, sachant que la coordination institutionnelle sur ce sujet est également défaillante. Le manque de services vétérinaires fragilise la santé des animaux et par là, la mobilité des troupeaux, occasionnant des frais supplémentaires. Enfin, les préjugés et la stigmatisation affaiblissent la reconnaissance institutionnelle du pastoralisme.

4 | Des pistes déjà identifiées pour soutenir les pasteurs...

Comment faire en sorte de maintenir la mobilité du pastoralisme ? Un certain nombre de textes ou de décisions internationales montrent la direction à suivre. C'est le cas de la déclaration du Forum de haut niveau Nouakchott+10 sur le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Etablie en 2024, elle évalue dix ans d'engagements et appelle notamment à restaurer les solidarités historiques entre agriculteurs et éleveurs ; à négocier des accords locaux pour réduire les tensions ; à sécuriser les zones où l'agriculture se déploie au détriment des parcours ; et à intégrer la gouvernance territoriale dans les stratégies d'adaptation.

De même, les scénarios de moyen termes proposés par l'Iram pour l'Afrique de l'Ouest montrent que la situation actuelle n'est pas durable. En rupture avec le système actuel, l'abandon de la transhumance n'apparaît pas davantage envisageable. Il conduirait à saturer encore davantage les espaces, à aggraver les conflits entre agriculteurs et éleveurs, et à accroître la compétition pour les terres du fait de la nécessité de produire du fourrage pour le bétail. Au final, les pasteurs perdraient leur capacité de résilience. Le scénario raisonnable consiste donc à maintenir la mobilité et à repenser les relations entre agriculteurs et éleveurs sous le prisme de la complémentarité.

Sur le terrain, des initiatives existent qui vont dans ce sens. La CEDEAO s'emploie ainsi depuis 2013 à investir dans les systèmes d'information et d'alerte précoce et le dialogue multi-acteurs. Elle travaille également au développement d'infrastructures adaptées au pastoralisme et au renforcement du certificat international de transhumance. Elle réfléchit enfin à une réorganisation spatiale de la chaîne de valeur, le Sahel se concentrant sur la production et les pays côtiers sur l'engraissement et la finition. En Guinée, les programmes les plus récents mettent l'accent sur la sécurisation des parcours et des points d'eau, à travers des actions de cartographie participative, de création de mares pastorales et d'aménagements agro-sylvo-pastoraux.

Ces initiatives sont soutenues par les collectivités locales et les groupements pastoraux à travers l'élaboration de conventions locales de planification et de gestion concertée. Au Kenya, la gouvernance décentralisée a ouvert la voie à des projets de gestion communautaire des ressources et de restauration des parcours, notamment dans les comtés de Laikipia et Samburu. Les projets d'eau communautaires — barrages de sable, gabions ou forages — ont permis d'atténuer les effets des sécheresses et de réduire les tensions entre communautés. La législation récente, notamment le Rangeland Management Bill, témoigne d'une volonté politique de reconnaître la mobilité comme levier d'adaptation, même si son application reste encore limitée. En France, les dynamiques locales de reconquête des friches par le pâturage, la mise en œuvre de schémas d'abreuvement et l'accompagnement de projets de transhumance hivernale illustrent un regain d'intérêt pour la mobilité pastorale.

5 | ... Mais il faut aller plus loin

La feuille de route est donc claire. Il faut désormais l'opérationnaliser. Pour ce faire, cinq mesures apparaissent essentielles.

Collecter des données sur le pastoralisme pour comprendre et agir en conséquence.

Il s'agit d'une part de mesurer et démontrer les impacts positifs du pastoralisme en communiquant sur des résultats de recherche. Des travaux récents ont par exemple montré que les prélèvements de biomasse sur des parcours bien gérés n'excédaient pas 30%, ce qui permet la régénération des plantes. D'autre part, il s'agit de mesurer la durabilité des systèmes pastoraux et d'adapter les politiques publiques. Pour ce faire, des indicateurs développés par la Coalition Internationale pour la Terre existent pour mesurer la sécurité foncière des pasteurs. Il faut maintenant utiliser cet outil d'aide à la décision.

Adapter les politiques publiques, en particulier prendre en compte et respecter les schémas d'autogouvernance des pasteurs.

Etablis par les communautés pastorales elles-mêmes, ils soutiennent la durabilité de leurs modes de vie et des ressources naturelles dont elles dépendent. Ces schémas d'autogouvernance traditionnels doivent être respectés et soutenus par les politiques publiques.

Mettre en place des instances de gouvernance efficaces sur le foncier.

Il s'agit en particulier de reconnaître l'importance des parcelles et des parcours que les pasteurs utilisent, et de leur donner un accès flexible à ceux-ci, en adéquation avec le rythme de leurs déplacements. L'une des finalités est de faciliter la cohabitation indispensable entre éleveurs et agriculteurs.

Adapter les modalités de déplacement transfrontalières.

Sans cette mobilité, les pasteurs se voient priver d'une partie de leur capacité de résilience.

Améliorer le partage des connaissances et la diffusion de l'information.

Observatoires, systèmes d'alerte précoce, données climatiques et pastorales accessibles sont autant d'outils à même de faciliter la mobilité et donc, l'anticipation des crises et d'adaptation.



Extraits de la bibliographie mobilisée :

Amsallem I. (2025) Note bibliographique D'A26 : Systèmes de production mobiles et pastoraux.

CILSS et al. (2024) Forum de haut niveau sur le pastoralisme. Nouakchott, du 06 au 08 novembre 2024. Une décennie d'actions au profit des communautés pastorales et agropastorales : réalisations et trajectoires Futures. Note de cadrage.

Davies J., Ogali C., Slobodian L., et al. (2018) Crossing boundaries: legal and policy arrangements for cross-border pastoralism. Rome: FAO and IUCN.

Nori M., Scoones I. (2019) Pastoralism, uncertainty and resilience: global lessons from the margins. *Pastoralism: Research, Policy and Practice*, 9:10.

Ce document a été construit dans le cadre de la dynamique Désertif'actions, qui cherche à mieux comprendre comment améliorer la résilience des territoires à la sécheresse. Il s'appuie sur une analyse bibliographique spécifique ainsi que sur les ateliers pays et les webinaires réalisés en amont de cet évènement qui aura lieu du 25 au 28 mars 2026 à Djerba.

Destinée aux participants et aux contributeurs de Désertif'actions, cette note vise à apporter un éclairage spécifique sur la facilitation de la mobilité pastorale, essentielle pour préserver et même améliorer cette résilience dans les zones arides et semi-arides. Elle doit permettre de renforcer l'argumentaire qui pourra être déployé par les représentants de la société civile lors de la COP17 de la CNULCD.

Liste des pays ayant contribué à cette note à travers leurs ateliers préparatoires : France, Guinée, Kenya.

Retrouvez les rapports des ateliers préparatoires et les webinaires sur le site desertif-actions.org

Co-organisé par



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

En partenariat avec



Avec l'appui de

